

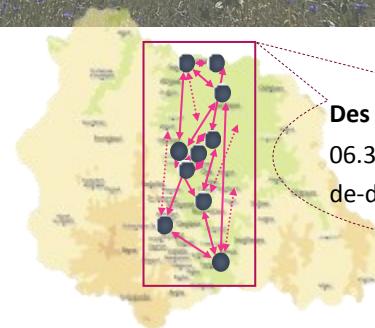
NEWSLETTER n° 12

Juin 2021

Réseau DEPHY de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

Sommaire

- Vie du réseau p.1 à 6
- Infos pratiques p.6
- A vos agendas p.7



Des suggestions ?

06.30.00.28.79 ou m.masson@puy-de-dome.chambagri.fr

Vie du Réseau



Webinaire Dephy

Le 22 février dernier a eu lieu le **webinaire « La réduction des phytos en Limagne : quels enseignements du réseau Dephy Limagne ? ».**

Cette présentation a permis de mettre en avant les résultats technico-économiques issus du travail de notre groupe.

La synthèse technico-économique nationale a également été présentée, confirmant que baisse de phyto n'entraîne pas systématiquement une baisse des marges !

Le diaporama présenté est téléchargeable sur la page du groupe :

<https://ecophytopic.fr/dephy/groupe-dephy-limagne-63>

dans la partie Productions du groupe.


Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme est avec Alban Mialon Pro.
21 février, 03:00 · 
[RDV #agronomie]
Les webinaires de l'agro 🌾🌿 ça continue ! Rdv demain lundi 22 février de 08h45 à 10h pour échanger sur la réduction des phytos dans le Puy-de-Dôme.
Inscription obligatoire ⚠️ par mail : lim@puy-de-dome.chambagri.fr



EXTRANET.PUY-DE-DOME.CHAMBRES-AGRICULTURE.FR
Webinaire de l'agro : la réduction des phytos dans le Puy-de-Dôme

 2 J'aime Commenter Partager



Visite « Réussir son colza : des leviers agronomiques à explorer »

Le 05 mars dernier, dans le cadre des vendredis de l'agro, une visite a été organisée chez Didier Manliot sur le thème : **Réussir son colza, des leviers agronomiques à explorer.**

Cette visite, organisée conjointement avec le réseau Descinn, a permis d'approfondir le thème de la conduite du colza associé conduit en agriculture de conservation (date de semis, semis direct, association du colza à des légumineuses gélives et permanentes, mélange variétal...).

Alexis Verniau, ingénieur régional Terres inovia a ensuite détaillé les repères clés de l'itinéraire technique pour un colza « ROUSTE ».

La matinée s'est terminée par la visite de l'essai colza (variétés et association) mis en place par le réseau Descinn en partenariat avec Limagrain Semences.

Merci à Didier pour son accueil et le partage de son expérience!



Points d'attention pour avoir un colza robuste :

- Semer avant le 20/08
- Viser 30-40 pl/m², voir 20 si le peuplement est homogène
- Avoir atteint 4F avant le 20/09
- Viser une biomasse entrée hiver à 1500 g colza + 500g de plantes compagnes

Le changement climatique a un impact sur les vols d'insectes : les automnes doux entraînent des vols et des pontes espacés dans le temps, d'où des populations d'altises dans les pétioles à différents stades en sortie hiver. La nuisibilité la plus élevée est causée par les larves les plus développées (donc les pontes précoces). Pour Alexis Verniau de Terres inovia, il est difficile de conclure à une efficacité « scientifique » de la féverole contre les insectes d'automne, par contre l'effet répulsif du fénugrec est démontré.



Méthodes de lutte alternatives contre les pucerons des céréales

Pour rappel, un essai, mis en place à Lempdes, permet de tester 2 solutions alternatives contre les pucerons et cicadelles à l'automne. Cet essai a été mis en place sur blé, sur une parcelle semée le 28/10/2020 avec une présence de pucerons dès l'automne. La charge virulifère des pucerons a été confirmée avec le suivi d'une plaque Vigiviroses.

Des symptômes de JNO sont apparus courant montaison : rougissement des bouts de feuilles et léger tassement des plantes. Le diagnostic a été confirmé par une analyse virologique des plantes.

L'ensemble des modalités présentent une efficacité par rapport au témoin non traité. Il sera intéressant de récolter cet essai pour chiffrer en termes de rendements les pertes liées à la JNO et les bénéfices des différents traitements appliqués.

Cet essai a fait l'objet d'une visite dans le cadre des vendredis de l'agro le 07 mai. Merci à Gilles et Valentin Cierge pour leur accueil !



Les produits testés : 2 produits (testés à 2 doses) à base de plantes, Karaté Zéon (référence) et Tatami gold (pyréthrinoïde plus sélective).

La **JNO** (Jaunisse Nanisante de l'orge) est une maladie virale transmise par les pucerons d'automne :

- sur **orge**, les dégâts sont les plus importants : décolorations foliaires, jaunissement, pertes de tiges et de pieds, **symptômes précoces**.
- sur **blé**, les symptômes apparaissent courant montaison : décoloration/rougissement des pointes de feuilles. La densité d'épis n'est pas touchée, mais le **nombre de grains et le PMG** peuvent être affectés.

Les pucerons ailés, porteurs du virus de la JNO, arrivent sur les parcelles. En s'alimentant sur les plantes saines, ils injectent le virus dans les plantes : c'est la contamination primaire.

Les pucerons se reproduisent et leurs descendants, en s'alimentant sur les plantes contaminées, se contaminent à leur tour et sont aptes à transmettre le virus : c'est la contamination secondaire. Ce sont les contaminations secondaires qui engendrent les dégâts.

Une fois la plante infectée, le virus multiplie sa charge virale. Plus l'hiver est doux, plus le virus se multiplie et plus les symptômes risques d'être importants. Les températures clémentes entraînent également des cycles de vie raccourcis pour les pucerons, qui se développent alors de façon exponentielles et multiplient les contaminations.

Quels leviers efficaces ?

- **La tolérance variétale** pour la culture de l'orge
- **Le décalage de la date de semis** : c'est le levier le plus robuste, mais qui n'est pas efficace à 100%, surtout les années avec des automnes et des hivers doux.
- L'utilisations de produits alternatifs aux insecticides classiques ? Réponse à la récolte de l'essai.

Rappel du seuil de nuisibilité :

10% de plantes porteuses de pucerons, ou présence de pucerons plus de 10 jours quelque soit leur nombre.

Les interventions doivent avoir lieu uniquement au seuil, et jusqu'à 14 jours après. Intervenir trop tôt est illusoire !
Attention à de nouvelles arrivées de pucerons !



Essais variétés et fongicides chez Claude Denier

Un essai **variétés blé** a été semé le 30 octobre 2020 chez Claude Denier à Bas-et-Lezat. Il regroupe 7 variétés. L'essai compte 4 blocs, l'un d'eux n'a pas été traité fongicide, afin d'avoir une vue sur le comportement de ces variétés sans traitement. Suite à des comptages réalisés en début de mois, on constate cette année 5 variétés légèrement touchées par de la rouille jaune, de l'oïdium et de la septoriose (au maximum 15% des F3 touchées).



Un essai **biocontrôle—fongicide** a également été mis en place dans le prolongement de l'essai variétés blé. En effet, depuis plusieurs années, Claude observe un effet de positif de l'Humate de bore sur ses cultures, avec une augmentation du nombre d'épis sur les bandes ayant reçu ce produit. Ce produit pourrait également avoir un effet positif sur la septoriose. Du soufre a également été testé en association, ainsi que l'heioterpen, adjuvant qui améliorerait l'efficacité des fongicides concernant notamment les accumulations de DON.

Liste des modalités de l'essai biocontrôle-fongicide

Humate de bore seul

Témoin 0

T1 Elatus Era 0.7

Humate de bore puis T2-Prosaro 0.5 + Helioterpen 0,3

T1-Héliosoufre 3,5 + Elatus Era 0.5 + Helioterpen 0.3 puis Helocure+Helioterpen 0,3

T2-Prosaro 0.75 + Helioterpen 0.3

T2-Prosaro 0.75



Dates de traitement :

- Humate de bore le 18 mars 2021
- T1 le 18 mai 2021
- T2 le 02 juin 2021

Un dernier suivi de parcelle est réalisé chez Claude. Sur des modalités d'environ 1200m², Claude a comparé 4 modalités sur blé :

- Témoin
- Humate de bore
- Isoclean Cu
- Humate de bore + Isoclean Cu

Des notations seront réalisées dans les prochains jours pour voir si des bénéfices sont visibles dès à présent (bénéfice sur les maladies, comptages épis).



Autres suivis prévus

Vous êtes quelques uns à avoir essayé des produits de type biostimulants sur cultures de printemps. Des notations sont prévues chez plusieurs d'entre vous. Si vous avez essayé un produit, merci de me prévenir pour qu'un petit suivi soit mis en place et que les résultats puissent être mutualisés.



Tour de plaine Dephy/30000

Le tour de plaine entre les groupes Dephy et 30 000 animé par Bio63 a eu lieu le 28 mai. Cette journée a permis aux agriculteurs présents d'échanger autour de la diversification des cultures, thématique transversale aux producteurs en agriculture conventionnelle et biologique.

Les visites sur les différentes parcelles ont permis d'échanger autour de l'introduction de cultures comme la lentille, le pois chiche, la caméline, la féverole ou encore le colza associé. Des éléments technico-économiques issus du travail réalisé au sein des 2 groupes ont été présentés et ont permis d'échanger sur les réussites et les difficultés liées à la diversification des cultures.

Cette journée a permis de prolonger la dynamique d'échange entre les 2 groupes, elle a été riche en discussions pour les participants.



Dossier de réengagement

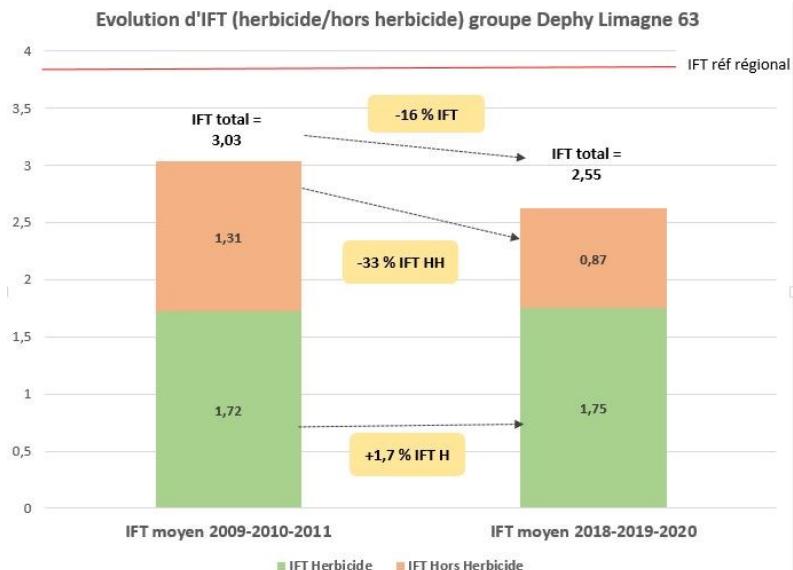
Le dossier de réengagement Dephy pour notre groupe a été déposé ce printemps. Ce nouvel engagement porte sur la période 2022-2026.

Au total, vous êtes de nouveau 11 à souhaiter poursuivre le travail réalisé jusqu'à présent. 2 nouveaux agriculteurs, Valentin Cierge à Lempdes et Franck Simon à Saint-Babel souhaitent rejoindre le groupe.

Christian Thivat (Montpensier) et Franck Rieger (Marmilhat) quittent le groupe.

Un projet individuel a été rédigé par chacun, ainsi qu'un projet collectif. Le projet collectif a été construit autour de la réduction des herbicides. En effet, la baisse des herbicides a été difficile jusqu'à présent pour la majorité d'entre vous, la réduction des phytos obtenue depuis le début de Dephy étant due à la réduction des insecticides et des fongicides (voir graphique ci-contre).

La réponse concernant le dossier de candidature est prévu pour l'été !



Infos pratiques...



Crédit d'impôt glyphosate

Le crédit d'impôt "sortie du glyphosate" est opérationnel.

La Commission européenne vient d'accepter la proposition du Gouvernement de mettre en place un crédit d'impôt "sortie du glyphosate" dès 2021 pour les agriculteurs français.

Ce régime d'aide spécifique, annoncé en décembre dans la loi de finances, est donc déjà pleinement opérationnel et permettra d'accompagner durablement les exploitations qui renoncent volontairement au glyphosate. Il s'élève de manière forfaitaire à 2 500 €.

Concrètement, il devrait s'agir de cocher une case "crédit d'impôt glyphosate" sur la déclaration 2022 pour tout agriculteur **n'ayant pas utilisé de glyphosate** cette année sur son exploitation.

Cette mesure vient compléter les crédits d'impôt prévus pour l'agriculture biologique et la certification HVE avec lesquels il ne peut pas se cumuler.



A vos agendas !

Visites légumes secs et pois chiche



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PUY-DE-DÔME



VISITES LÉGUMES SECS LENTILLE ET POIS CHICHE



**Vous vous posez des questions sur la conduite technique des légumes secs ?
RETROUVEZ-NOUS SUR LE TERRAIN POUR ÉCHANGER ET VISITER NOS ESSAIS TECHNIQUES**

RDV TERRAIN LENTILLE

**LUNDI 21 JUIN À 14H À BEAUREGARD-L'EVÈQUE
PUIS À ENNEZAT**

Coordonnées GPS lieu de RDV à Beauregard l'Evêque : 45.820305, 3.313686

- Beauregard-l'Evêque : essai densité de semis et enrobage de semence avec cobalt, chez P DECOMBAS
- Ennezat : essai variétés lentilles bio chez JP ONZON

En présence de Laura CIPOLLA, ingénieur Terres Inovia



VISITES ESSAIS LIMAGRAIN MER. 23 JUIN À 10H À ANTOINGT

Limagrain
de la terre à la vie

Coordonnées GPS de la parcelle : 45.513035 , 3.199553

Essai pois chiche et lentilles, sur une parcelle du GAEC ST-Verny

RDV TERRAIN POIS CHICHE

MER. 23 JUIN À 14H À ESPIRAT PUIS À MOISSAT

Coordonnées GPS lieu de RDV à Espirat : 45.751577 , 3.34474

- Essai modalités de semis (écartement : semoir monograine vs semoir céréales, densités) et gestion désherbage (herbicides, désherbage mécanique, mixte) chez Sébastien BOURLETIAS
- Association pois chiche/lin en bio au GAEC Dou Chonlai.

En présence de Quentin LAMBERT (expert pois chiche) et Laura CIPOLLA, ingénieurs Terres Inovia.

Contacts : Sabrina BOURREL : 07 88 86 96 62 ou Alban MIALON : 06 30 00 26 46





AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PUY-DE-DÔME